CONCERTS ET SPECTACLES

La critique théatrale. — Voici la question que la conférence des avocats se propose de discuter le 14 juin prochain :

« Un artiste dramatique, dont le talent a été apprécié par un article de journal, peut-il user du droit de réponse, en se fondant sur la loi de 1881 ?»

Cette question présente un grand intérêt, en province encore plus qu'à Paris, étant donné les ridicules exigences des *moindres cabotins* qui *jettent des* cris de paons dès qu'un chroniqueur ne porte pas aux nues leur médiocre talent.

L'Harmonie tourquennoise, dimanche 13 juin à 5 heures du soir, exécutera sur la place Thiers, les morceaux suivants :

1° *L'Incasou* allegro militaire, Pierre Tasnier. 2° *La traviata*, fantaisie, Verdi. 3° *La dragonne*, polka pour piston, soliste: M. Ch. Vidrequin, L. Bouthel. 4. Ouverture de *Si j'étais roi* ! Adam. 5° Quadrille sur des motifs d'opéras, Faulwetter. 6° Fantaisie sur l'*Ombre*, Flotow

NORD

Les députés du Nord. — MM. Lefèvre-Pontalis, dans le 1er bureau, et Legrand, (de Lecelles), dans le IIe, ont été nommés, l'un membre de la commission sur l'auditorat au conseil d'Etat, l'autre de celle chargée d'examiner la proposition tendant à faciliter les paiements à faire pour les communes.

Messieurs les députés du Nord avaient, à la date du 27 mai dernier, adressé à Messieurs les administrateurs du chemin de fer du Nord une demande tendant à obtenir des billets d'aller et retour pour toutes destinations avec une réduction minimum de 25 0[0. Par lettre adressée le 5 de ce mois à nos députés, l'administration du chemin de fer du Nord a répondu qu'il lui était impossible, dans les *circonstances actuelles*, de créer de nouveaux billets d'aller et retour.

M. Lefèvre-Pontalis prendra la parole dans la discussion sur l'expulsion des princes.

Le Cateau. — Une grève s'est déclarée mardi matin parmi les ouvriers du tissage Bragille. 250 ouvriers ont refusé de se mettre au travail en demandant une augmentation de salaire de 10 0[0. Cette grève a été amenée par une *augmentation de* salaire qui vient d'avoir lieu dans deux tissages importants du Cateau.

Douai. — *Nécrologie.* — *On annonce la mort de* M. l'abbé Mouret, aumônier du pensionnat Saint-Ghislain. (Belgique). Le respectable défunt a été directeur de l'institution Saint-Amé, à Douai. Il était âgé de 62 ans.

— L'un de nos concitoyens, des plus renommés parmi ceux qui ont porté au loin la gloire de notre patrie, M. Serval, vient de mourir à l'âge de 53 ans, à Auteuil, dans la retraite où il s'était retiré pour réparer sa santé altérée par ses longs voyages.

M. Paul Serval était capitaine de vaisseau. Il est né d'une famille des plus respectables de notre ville. Son père était un officier supérieur en retraite et chacun rendait hommage au zèle qu'il apportait dans les fonctions toutes gratuites qu'il a occupées aux Hospices, au Bureau de bienfaisance, et à la Société de Secours mutuels.

Looberghe. — *Incendie.* — Un incendie a éclaté dans la nuit du 1 au 5 dans la maison de M. Célestin Cornaert, cultivateur. La maison, les écuries et la grange ont été la proie des flammes. On a pu à grand peine sauver le mobilier. Les dégâts se montent à 3,000 fr. couverts par le *Nord*. On croit que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Trois jeunes conditionnels en garnison à Saint-Omer, ont disparu de leur caserne sans permission, pour venir respirer l'air salin à Calais.

La gendarmerie, prévenue télégraphiquement, a fait main basse sur ces jeunes indisciplinés qui ont été reconduits à la prison avec tous les honneurs dus à leurs exploits.

BELGIQUE

Les journaux « libéraux » publient la lettre suivante, qu'ils disent avoir été adressée par le secrétaire de S. M. le Roi à un ouvrier protestant :

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous avez adressée au Roi le 25 de ce mois dans le but d'obtenir que Sa Majesté consentît à être le parrain de votre septième fils, j'ai l'honneur de vous informer que cette faveur n'étant accordée que lorsqu'il s'agit d'un septième fils né de parents professant la religion catholique, cette demande n'est pas susceptible d'être accueillie.

Agréez, etc. Le Secrétaire du Roi,
Comte P. de Bore Gravé.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juin. — Jules Courouble, rue de Wagram, 22. — Ernest Lecomte, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 20. — Henri Derolf, aux Trois-Ponts, fort Watteau. — Malvina Dupont, rue Turgot, cour Hannotte, 3. — Victor Delerue, rue de la Fosse-aux-Chênes, 6. — Léon Vanhoutte, rue Lafayette. — Charles Roussel, rue des Arts, 35. — Arthur Michen, rue des Anges, 1. — Angèle Victor, rue des Anges, 1. — Noémie Wibaut, rue de l'Industrie. — Germaine Dubus, rue Fabert, 3. — Louis Decock, rue Daubenton, cour Desmet, 4. — Romanie Gilman, rue d'Alger, estaminet Belle-Vue. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 juin. — Lucie Vandewielle, 84 ans, ménagère, rue de Charlemagne, maison Florin, 4. — Juliette Coiset, 10 ans, rue de la Guinguette. — Constantin Mills, 69 ans, ex-directeur de l'école de peinture, rue de Lannoy, 68. — François Castelain, 54 ans, épicier, rue de l'Hommelet, 35. — Cyr Debrabandere, 2 mois, rue de l'Alma, 68.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juin. — Arthur Leleu, rue St-Louis. — Sophie Dhaene, rue de la Potente. — Louis Mériaux, rue Neuve-de-Roubaix. — Marie Deheuvele, au Brun-Pain. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 juin. — Clémence Fourrez, 1 mois, boulevard Gambetta. — Germaine Leblanc, 6 mois, rue de Tilleul. — Jean Nuyttens, 3 mois 5 jours, rue de la Marlière.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MILS-THIELS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Constantin-Joseph MILS, ancien directeur de l'Académie de peinture de Roubaix, Officier d'Académie, décédé à Roubaix, le 8 juin 1886, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée, le mercredi 9 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 10 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 68.

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-KYS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François CASTELAIN, décédé à Roubaix, le 7 juin 1886, à l'âge de 52 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 9, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 45.

Les amis et connaissance de la famille POPPE-BECU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jules-César POPPE, décédé à Croix, le 8 juin 1886, à l'âge de 19 mois et 4 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à 5 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 23, près la Croix-Blanche.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 10 juin 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste FARVACQUE, époux de Dame Eugénie DESPERRIER, décédé subitement à Roubaix, le 30 avril 1885, dans sa 58e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 juin 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Armand MASSON, époux de Dame Caroline VOUZELLE, décédé à Roubaix, le 8 mai 1886, à l'âge de 39 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Messieurs les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul y sont collectivement invités, le mardi 15 juin, à 7 heures, en l'église Notre-Dame. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 11 juin 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Camille GODDYN, décédé à Roubaix, le 11 mai 1886, dans sa 46e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 14 juin 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEZAIRE, ancien conseiller municipal, veuf en premières noces de Dame Adelaïde-Angélique AGACHE, et en secondes noces de Dame Marie-Rose-Joseph LEPERS, décédé à Croix, le 14 avril 1883, dans sa 78e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

FAITS DIVERS

Un singulier anniversaire. — Le 8 juin 1871, l'Assemblée du jour de malheur votait l'abrogation des lois d'exil contre les princes de Bourbon.

C'est quinze ans plus tard, jour pour jour, que M. Camille Pelletan a lu à la Chambre son rapport demandant l'expulsion totale des membres des familles ayant régné en France.

La coïncidence de ces deux faits à la même date est bizarre.

Un assassinat commis dans des circonstances particulièrement dramatiques a causé hier soir une vive émotion à Rouen. Un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, qui avait épousé récemment une chanteuse de café-concert, avait été abandonné par elle ces jours derniers. Ayant appris qu'elle chantait dans un café-concert à Rouen, il quitta aussitôt Paris, où il était employé dans un cercle, et se rendit à Rouen. Il aperçut bientôt sa femme dans un café-concert du quai de Paris; au moment où, après avoir chanté elle faisait la quête, il tira sur elle deux coups de revolver et la tua net. Il a été immédiatement arrêté.

Le « New-York World » rapporte que plusieurs officiers américains qui avaient servi en 1862 avec le comte de Paris dans l'état-major du général Mac-Clellan, ayant appris les projets du gouvernement français tendant à l'expulsion des princes, ont adressé au comte de Paris une invitation à venir s'établir en Amérique.

Un des signataires de cette proposition, le général Butterfield, a reçu du comte de Paris, par télégraphe, la réponse suivante :

Je vous suis bien reconnaissant pour votre aimable dépêche. Dans ces jours si pénibles, un souvenir sincère de la part d'anciens camarades, venant de votre grande République, est une consolation et un encouragement. Malheureusement, l'Amérique est bien loin; mais un voyage dans votre pays, jadis si bouleversé et aujourd'hui si prospère, répondrait à un de mes plus vifs désirs. — *Paris.*

On écrit du canton de Saint-Amant Tallende (Puy-de-Dôme) à la *Gazette d'Auvergne* :

« La commune d'Aydat, riche en illustrations de tout genre, vient pourtant de perdre, ces jours derniers, un de ses plus beaux ornements : l'instituteur de la Garondie est parti.

» M. le préfet et M. l'inspecteur voudraient-ils nous dire pourquoi ?

» Est-il vrai que cet instituteur laïque ait donné en classe, des leçons de choses et autres à une jeune fille de onze à douze ans ?

» Est-il vrai que M. l'inspecteur soit venu à la Garandie et, qu'après avoir interrogé l'enfant, il ait renvoyé en congé illimité cet illustre instituteur ?

» Ou cet instituteur est coupable ou il ne l'est pas; s'il ne l'est pas, pourquoi lui ôter sa place et lui donner si vite un remplaçant ? S'il est coupable, comme cela n'est que trop probable, pourquoi M. le préfet et M. l'inspecteur ne font-ils pas leur devoir en le révoquant et en l'envoyant rendre compte de sa conduite devant la cour d'assises ? »

Le Salut Public de Lyon annonce que les élèves des écoles laïques de Soucieu-en-Jarret (Rhône) ont été requis pour figurer à l'enterrement civil d'un ancien conseiller municipal de la commune.

Le Salut Public s'élève avec raison contre cette destination des enfants d'écoles.

Miss Constance Bonaparte, arrière petite-fille de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, vient de prendre le voile dans le couvent des Visitandines de Baltimore.

La jeune religieuse qui, par sa grande beauté et le charme de ses brillantes qualités, s'était acquis à Washington, New-York et Baltimore, le titre de *professional beauty*, n'a que vingt ans.

Johann Most, le fameux agitateur allemand, qui fut le disciple de Karl Marx et auquel la ville de Chicago fut redevable, il y a quelques semaines, de troubles populaires agrémentés de quelques massacres, vient d'être l'objet d'une proposition bien faite, avouons-le, pour le stupéfier.

Certain directeur d'un musée de Coney-Island lui a proposé par lettre de l'exposer, au milieu de son établissement, dans une cage de fer — et ce, moyennant une rémunération de trois cents dollars (1,500 francs) par semaine, pour toute la durée de l'engagement.

Cet étonnant impresario garantissait à son « cher pensionnaire » que les spectateurs ne le taquineraient pas trop pendant les exhibitions, et il lui recommandait, en cas d'acceptation, de laisser pousser ses cheveux afin de donner à sa physionomie plus de férocité révolutionnaire.

L'anarchiste n'ayant pas cru devoir répondre à de telles offres, le directeur du musée l'a purement et simplement avisé qu'il le ferait reproduire en cire pour être placé quand même dans sa galerie, à côté du pirate Hicks, de l'assassin Nemo, et entouré de plusieurs autres célébrités criminelles.

Il paraît que M. Most, ne pouvant empêcher cette spéculation consacrée par les mœurs américaines, est en proie à une exaspération bien naturelle, en somme, car, si peu sympathique qu'il puisse être, on comprend l'agitation de cet agitateur.

TRIBUNAUX

UN CURIEUX JUGEMENT

Le tribunal de district de Saint-Gall a jugé l'autre jour un cas assez curieux. Un jeune homme de Saint-Gall avait échangé en 1882 des anneaux de fiançailles avec une jeune Saint-Galloise de dix-huit ans. Devenue majeure, la jeune inconstante envoya à son fiancé une lettre de licenciement catégorique, mais peu polie. Le fiancé congédié a riposté par du papier timbré. Il réclamait 2,000 fr. de dommages-intérêts pour le temps perdu à courtiser l'infidèle. Le tribunal lui a alloué 1,000 fr.

AFFAIRE DEGAND

Hier a continué devant la cour d'assises de Brabant l'affaire Degand. De nombreux témoins ont été entendus.

Un vif incident s'est produit aujourd'hui.

Le juge d'instruction, M. Ketels, a constaté dans sa déposition qu'il avait saisi chez le greffier Delannoy des titres provenant d'une autre succession que celle pour laquelle il était poursuivi.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La conférence Molé-Tocqueville

Paris, 9 juin. — La conférence Molé-Tocqueville a célébré hier son 54e anniversaire dans un banquet à l'Hôtel Continental.

Suivant la tradition, la présidence était partagée entre le président actuel de droite, M. Aut. Faure et le président sortant de gauche, M. Felix Jeantet.

Au dessert, des toast ont été portés par MM. Faure, Jeantet, présidents, Ferdinand Duval, Floquet, Durier, Leclerq, Milleraud et Alb. Duchesne, qui ont rappelé avec un esprit charmant leurs souvenirs de la conférence et souhaité la bienvenue aux jeunes.

Agitation hongroise. — Manifestation tumultueuse dans les rues de Pesth. — Intervention de la police.

Buda-Pesth, 9 juin. — De nouveaux rassemblements, composés surtout d'ouvriers, se sont formés ce soir et sont allés faire une démonstration sympathique devant la demeure d'un député de l'extrême-gauche, M. Ugron, qui les engagea au calme.

Les manifestants se retirèrent dans les rues voisines, mais les désordres auxquels ils se livraient rendirent nécessaire l'intervention de la police montée.

La foule s'est dispersée, toutefois en fuyant, elle a sur son passage brisé les vitres des maisons et renversé les réverbères.

Les troubles de Lisbonne. — Provocations des émeutiers. — Batailles dans les rues. — Lisbonne en état de siége.

Lisbonne, 9 juin. — Les journaux publient les détails suivants sur les rixes sanglantes qui ont eu lieu à Lisbonne :

Un artilleur se promenait dans la rue, ayant au bras une femme de mœurs légères ; il provoquait les passants et les injuriait à tel point qu'un agent de police dut intervenir, menaçant le couple de le mener au violon. L'artilleur résista, et une rixe s'en suivit.

L'agent dut recourir à l'aide de ses camarades. L'artilleur et la femme furent arrêtés.

D'autres soldats se mêlant à l'affaire, la garde municipale à cheval fut obligée de charger les émeutiers.

Le lendemain, les artilleurs se rendirent au faubourg Amoreirs, dans le but de provoquer les agents de police. Ceux-ci, naturellement, ne supportèrent pas les insultes, et se mirent en devoir de dégainer.

Un brigadier de police ayant blessé un artilleur d'un coup de sabre, la lutte commença de nouveau entre les artilleurs et les agents de police.

Les soldats qui se trouvaient dans une caserne voisine sortirent pour se porter au secours des agents. La mêlée devint bientôt générale et plusieurs des émeutiers furent grièvement blessés.

Des renforts de police arrivant, on chargea les artilleurs, des pierres furent lancées par ceux-ci et des coups de revolver furent tirés.

Place Rocio, la garde municipale chargea plusieurs fois la populace.

Des bombes et des pétards furent lancés sur les casernes.

La journée du 4 se passa dans l'anxiété la plus grande.

Lisbonne présentait l'aspect d'une ville en état de siège; dans toutes les rues on ne voyait qu'agents de police.

Le conseil des ministres ordonna enfin que les troupes fussent retirées des places publiques, et la ville reprit bientôt sa physionomie ordinaire.

Les journaux portugais parlent d'un désaccord qui régnerait parmi les membres du cabinet au sujet de cette affaire : ils ajoutent que le colonel Moreira, chef de la police, manque de prudence.

Les désordres en Islande

Dublin, 9 juin. — Des troubles sérieux se sont produits hier dans plusieurs localités du Nord de l'Islande entre les catholiques et les protestants.

A Lurhan plusieurs maisons ont été attaquées et mises au pillage, un homme a été tué d'un coup de revolver.

La situation à Belfast est devenue plus grave. Dans cette localité la foule ayant tiré sur la police celle-ci a dû à son tour faire usage de ses armes. Un grand nombre de personnes ont été blessées ; plus de 500 agents de la police spéciale sont dans cette ville.

A Monaghan les royalistes ayant voulu célébrer le rejet du projet de *Home rule* les nationalistes les ont attaqués, plusieurs loyalistes ont été blessés. Des rixes du même genre se sont produites à Armagh ou il y a eu plusieurs personnes blessées.

Les députés grecs

Athènes, 9 Juin. — La Chambre a adoptée en première lecture le projet de loi qui réduit à 150 le nombre des députés.

La proclamation du vote a été accueillie par les applaudissements du public des tribunes.

Un déraillement en Amérique

New-York, 9 juin. — On annonce qu'un train a déraillé dans la Caroline du sud au moment où il traversait un pont jeté sur la Santee. Les wagons ont été précipités dans le fleuve. Il y a eu six morts et plusieurs blessés.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une grève à Boussières Nord

Boussières, 9 juin. — Une grande effervescence règne chez les ouvriers du tissage de M. Cattelain.

Celui-ci, ayant reçu une lettre anonyme le menaçant de mort s'il n'accordait pas l'augmentation réclamée par ses ouvriers, a réuni ceux-ci lundi et leur a annoncé que dans les conditions actuelles, il lui était impossible d'adhérer aux propositions et qu'il verrait plus tard ce qu'il devrait faire.

Les ouvriers, n'étant pas satisfaits de cette réponse ont résolu de tenir ce soir une grande réunion.

On s'attend à une grève.

La commission de sucres

Paris, 9 juin. — La commission des sucres s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Meline. Elle a décidé d'entrer dans les vues du gouvernement et, dans le but de simplifier la loi, de retrancher de son projet les questions relatives au régime des mélasses.

Elle a maintenu les articles relatifs à la surtaxe des sucres coloniaux étrangers.

M. Sans-Leroy, rapporteur, a été chargé de faire un rapport supplémentaire.

La commission des ports à Dunkerque

Paris, 9 juin. — A la suite de la discussion de l'expulsion des princes le voyage de la délégation de la commission des ports à Dunkerque a été ajournée.

La « Dive » et le « Magellan »

Paris, 9 juin. — On assure que le voyage de la *Dive* et du *Magellan* a pur but de réclamer des indemnités pour l'assassinat des six résidents français. Une note de l'*Agence Havas* dément le projet d'occupation française des Nouvelles Hébrides.

Par suite de massacres récents, le Gouverneur de la *Nouvelle Calédonie* a envoyé deux navires aux *Nouvelles Hébrides* pour protéger nos nationaux, mais cette mesure n'a aucune portée politique.

La dissolution du Parlement anglais

Londres, 9 juin. — Le conseil de cabinet, tenu hier, a décidé la dissolution du Parlement.

Le *Times* et les autres journaux reconnaissent que la dissolution était inévitable.

Mieux vaut qu'elle soit inévitable que tardive car les retards pourraient amener de grands désordres.

CONCOURS COLOMBOPHILES

Concours de Crèil organisé par la fédération colombophile normande et donné au siège de la société *Les intrépides*, établie chez M. F. Guilmain, à la bloche de bois, 899 pigeons lachés le 30 mai à 6 heures par M. L. Leman convoyeur.

1er prix, E. Clément, 5h 50 P. ; 2e, H. Clément, 5h.51 PP. 2e, H. Leclercq, 5h.51 P. ; 4e, L. Dupont, 5h.52 PPP. ; 5e, J. Gandyrin, 5h.53 PP. ; 6e, G. Nerinck, 5h.53 PP. ; 7e, Delfortrie, 5h 53 PP. ; 8e, Briet, 5h.54 PP. ; 9e, Michel, 5h.54, PP. ; 10e, Degrisse, 5h.55 PP. ; 11e, Dekins, 5h.55 P. 12e, H. Clément, 5h.55 PPP. ; 13e, Richomme, 5h.55 PP. ; 14e, D'Hellemmes, 5h.55 P. ; 15e, Fremaux, 5h.55 PPP. ; 16e, C. Dansette, 5h.55 PP. ; 17e, Lorthios, 5h.55 PP. ; 18e, Vandenbulghe, 5h.55 PP. ; 19e, H. Henno, 5h.56 P. ; 20e, H. Clément, 5h.56 PP. ; 21e, Carpentier, 5h.56 P. ; 22e, H. Henno, 9h.56 PP. ; 23e, Dupont, 9h.56 P. ; 24e, H. Catel, 9h.56 PP. ; 2 e, Duflot, 9h.56 PP. ; 26e, Cormorant, 9h.57 PP. ; 27e, Merckik, 9h.57 P. ; 28e, L. Dupont, 9h.57 P. ; 29e, H. Deheuwels, 9h.57 P. ; 30e, T. Hornart, 9h.57 P. ; 31e, id., 9h.57 PP. ; 32e, Smith, 9h.57 ; 33e, J. Dancoisne, 9h.57 P. ; 34e, Valentin, 9h.57 P. ; 35e, Provost, 9h.57 P. ; 36e, id., 9h.57 P. ; 37e, Fremaux, 9h.58 P. ; 38e, P. Marsy, 9h.58 PP. ; 39e, Toilliez, 9h.58 P. ; 40e, Dessaint, 9h.58 ; 41e, G. Brouwaeys, 9h.58 PPP. ; 42e, Fremaux, 9h.58 PPP. ; 43e, H. Deheuwels, P. ; 44e, Dechuyter, 9h.58 PPP. ; 45e, H. Clément, 9h.58 PPP. ; 46e, id., 9h.58 PP. ; 47e, L. Lecomte, 9h.58, PP. ; 48e, Dhom, 9h.58 PP. ; 49e, P. Guilmain, 9h.58 PP. ; 50e, D'Hellemmes, 9h.58 P. ; 51e, C. Dansette, 9h.59 PP. ; 52e, H. Catel, 9h.59 PP. ; 53e, Dandoit, 9h.59 ; 54e, F. Marsy, 9h.59 P. ; 55e, H. Leclercq 9h.59 P. ; 56e, F. Guilmain, 9h.59 PP. ; 57e, Vandenbulghe, 9h.59 P. ; 58e, Carpette, 9h.59 PP. ; 59e, Stinck, 9h.59 P. ; 60e, id., 9h.59 ; 61e, Bentus, 9h.59 P. ; 62e, Delys, 9h. P. ; 63e, G. Nérinck, 9h. PP. ; 64e, id., 9h. PP. ; 65e, J. Gaudfrin, 9h PP. ; 66e, id., 9h. P. ; 67e, J. Duthoit, 9h. ; 68e, Cruenne, 9h. ; 69e, C. Dansette, 9h. ; 70e, A. Loucheur, 9h. ; 71e, Mallard 9h. ; 72e, Valentin, 9h. ; 73e, Algaert, 9h. ; 74e, Vanessa, 9h.01 ; 75e, D'Halluin Varrrasse, 9h.01 ; 76e, Vanhorne, 9h.01 ; 77e, Duhem, 9h.01 ; 78e, Vanoverscholde, 9h.01 ; 79e, id., 9h.01 ; 80e, T. Vallaye, 9h.01 ; 81e, Desmet, 9h.01 ; 82e, T. Weerts, 9h.01 ; 83e, T. Loucheur, 9h.01 ; 84e, Fournier, 9h.01 ; 85e, H. Henno, 9h.01 ; 86e, A. Maton, 9h.01 ; 87e, F. Marsy, 9h.01 ; 88e, G. Brouwaeys, 9h.1 ; 89e, T. Roussel, 9h.1 ; 90e, Valentin, 9h.1 ; 91e, Vanherpe, 9h.1 ; 92e, Ménard 9h.1.

Dimanche 13 juin, concours sur Saint-Just, à la société *Les jeunes amateurs* établie chez M. Vanpeveenaqe, cabaretier, à la cantine du fort, rue de Lannoy, fort Desprez, derrière le patronage Saint-Eloi.

BIBLIOGRAPHIE

LA JEUNE MÈRE, *6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.* — Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée. Mais combien d'entre elles *ignorent* l'art de *nourrir leur nouveaux-nés*, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence !

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est d'encourager l'allaitement maternel, de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux, hélas ! lorsqu'il s'agit de grossesse, d'accouchement, de maladies d'enfants, etc.; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Ce journal poursuit une œuvre sociale et pratiotique, à laquelle doivent s'intéresser non seulement les jeunes mères, mais encore toutes les personnes qui se préoccupent de la croissante mortalité des nourrissons et de l'effrayante dépopulation de la France.

Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de toutes sortes de récompenses. C'est, aux points de vue de l'hygiène infantile et de l'éducation du nouveau-né, le *complément obligé* de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

Emile VION

Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1869

ACHAT ET ESTIMATION

d'or, d'argent et de diamants

CONSEIL A SUIVRE

AU PRIX DE 150 FRANCS

On peut acheter les obligation 3 0[0 du CRÉDIT FONCIER, émission 1885, remboursables à 500 fr. et participant chaque année à **6** tirages à chaque tirage : 1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.

Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui, toutes, perdent au remboursement 6 à 14 fr., *tandis que les Obligations Foncières gagnent toujours au remboursement* **50 francs.**

N. B. — Les obligations foncières sont libérées de trois versements.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS, ETC.) 2

AU CŒUR SOCIAL

Maison LOUIS HERBAUT-BROUTIN

Rue Saint-André, 29

A l'angle de la rue St-Jean, près la rue de Lannoy

Vraie cordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. — DEVISE : Vendre du bon pour vendre beaucoup et vendre beaucoup pour vendre bon marché. 507

A LA CHAUSSURE PARISIENNE

MAISON TEMPEZ

COUTURIER-MAUPRIVEZ successeur

4 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce

Cette maison, une des plus anciennes, est bien connue pour vendre de confiance et à des prix très réduits, défiant toute concurrence. Une remise est faite selon l'importance à tout acheteur payant comptant. *On se charge des réparations à bref délai.* 508

A la renommée de la bonne Toile

Ernest OGER-CARNIAUX

Rue Pellart prolongée. 149, Roubaix

Mérinos, flanelles, cachemires d'Ecosse, lainages et couvertures de laine, velours, soieries, draperies, nouveautés, confections, toiles, rouennerie, bonneterie.

Trousseaux et layettes. 509

AU BON MARCHÉ

8, GRANDE-PLACE, 8, ROUBAIX

Tissus en tous genres

Confections pour dames et enfants

TAPIS ET AMEUBLEMENTS 510

AU PALAIS DE CRISTAL

16, Grande-Rue, Roubaix

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

ET SUR MESURE

pour Hommes et Enfants

Prix-Fixe 511

Elégance, Solidité, Garantie

Habillements sur mesure, pour hommes et enfants, aux prix de la frontière. Nouveautés pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuils et noces.

VICTOR PROYE, Tailleur

90, rue Blanchemaille, Roubaix 512

AU MOUTON COURONNÉ

Place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix

Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs.

Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Nouveautés, rouennerie, bonneterie, confections pour dames et enfants.

Chemises confectionnées en tous genres.

Veuve Mazure-Truffaut

Ancienne maison Truffaut-Fournier

42, Grande-Rue, Roubaix. 530

ROBES ET MANTEAUX CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour dames, fillettes et enfants

A L'ESPÉRANCE

SENOUTZEN-COUZINEAU

12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

Il y a toujours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clientes qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ou garnitures.

Spécialité pour deuil en 24 heures. 532

COMMERCE

LAINES

Une vente publique de laine aura lieu le mardi 22 juin par les soins de M. Déchenaux, courtier-juré.

Les quantités à exposer devront être annoncées pour le vendredi 18 courant et la marchandise vendue dans les magasins généraux, rue Wibaux, au plus tard le 19 dudit mois. Ces délais passés la marchandise sera rigoureusement refusée.

Nota. — Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office, au plus offrant.

S'adresser pour tous renseignements à M. Edouard Déchenaux, 54, rue de Lille.

ANVERS, 8 juin.

On a vendu 123 balles de laine La Plata suint et 43 balles Australie dito.

LE HAVRE, 8 juin.

Il a été traité 96 balles de laine du Chili suint, à 135 fr. les 100 kil.

MARSEILLE, 7 juin.

On a vendu 211 balles laine Tarakama, à fr. 82.50.

NEUFCHATEAU, 6 juin.

A *notre foire de ce jour*, la *vente allait très mal* ; le peu que l'on a vendu par petits lots s'est vendu de fr 2 à 2.05 le kil. en bonne laine lavée à dos, mais les fermiers ne se décident pas à céder à ces prix, ils veulent attendre que les prix soient un peu mieux établis ; ils voudraient vendre de fr. 2.30 à 2.40, mais les acheteurs n'offrent pas ces prix.

SENS, 7 juin.

On s'occupe de la vente des laines ; il y a encore peu d'acheteurs et peu d'affaires. On parle de 60 à 80 c. les suints, et de 1.40 à 1.50 les blanches, le 1[2 kil., 5 0[0.

PORT-ELISABETH, 8 mai.

Il a régné une assez bonne demande ; les acheteurs toutefois, ne sont pas nombreux et les tentatives faites pour obtenir des prix un peu plus élevés sont restées vaines. En snow white Uitenhage il a été traité environ 300 balles good extra supérior, plus ou moins franches de défauts, de 10 à 11d et environ 80 à 100 b. à circa 9 1[2d. Les country snow white ont en la vente d'environ 200 balles Tracha Smithfield, en partie laines de courte soie, en partie laines de longue soie, quelque peu suinteuses, à circa 8d et 8 3[4d. ; quelques balles Sylvia nouv. ont obtenu 8 1[2d. Country scoured sans affaires ; quelques lots Bloemfontein superior sont tenues à des prix trop élevés. En laine fleece il n'y a rien d'offert au marché. Les laines en suint Karoo ont eu le débouché de quelques petits lots pour remplir des chargements de navires en destination de New-York et Canada de 1 à 4 1[2d.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonpez.

LE HAVRE, 9 juin.

Ventes : 870 balles. Marché inchangé.

LIVERPOOL, 9 juin.

Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 8 mai.

Middling Upland, 9 1[4. Ventes 5,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, mercredi 9 juin.

(Dépêche spéciale)

| | 8 juin 11 h. | 8 juin 4 h. | 9 juin 11 h. | | 8 juin 11 h. | 8